



Communiqué de presse  
Philippe Juvin, Député Européen UMP-PPE

à Paris, le 19 janvier 2011

**Scandale du Médiateur :**  
**« Se donner les moyens d'une pharmacovigilance européenne »**

Dans son rapport, l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) démontre **des anomalies majeures dans le fonctionnement de l'agence de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps) et plus généralement du dispositif de pharmacovigilance**. Ces dysfonctionnements ont conduit à ce que le Médiateur reste sur le marché.

Or en 2002, l'Agence européenne du Médicament a demandé aux laboratoires Servier de **réaliser une enquête pour démontrer l'innocuité du Médiateur**.

Les mêmes questions qui ont été posées à l'Afssaps doivent donc être posées à l'Agence européenne. Je pose donc à l'Agence européenne cinq questions :

- 1) Cette étude, à priori acceptée par les laboratoires Servier, a-t-elle effectivement été réalisée ?
- 2) Que sont devenus les résultats ?
- 3) Quand l'Agence européenne a-t-elle reçu une réponse de Servier?
- 4) Quelle a été l'attitude de l'Agence européenne devant la lenteur de Servier à répondre à sa question?
- 5) Pourquoi l'Agence européenne n'a pas joué son rôle d'alerte?

« Il y a urgence à refonder notre système de sécurité sanitaire. **Quand un médicament est retiré du marché dans un pays, comme ce fut le cas en Italie ou Espagne avec le Médiateur, même à l'initiative du laboratoire, tous les autres pays doivent le savoir officiellement sans délai**. Je demande à l'Agence européenne de nous éclairer rapidement sur son attitude dans cette affaire. C'est la condition de la confiance dans nos médicaments ».

**Contact presse :**

Anissa Djaadi-Mezhoud 06 28 84 83 53 [presse@philippejuvin.eu](mailto:presse@philippejuvin.eu)  
Chargée de la communication et des relations presse  
auprès de Philippe Juvin, Député européen